

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 8548**

présenté par

M. Piquemal, M. Laisney, M. Guiraud, M. Fernandes, Mme Garrido, Mme Trouvé, M. Bilongo et
M. Gaillard

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index séniors après consultation des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.